

Réparateur-gestionnaire en maintenance automobile (BM)

RNCP32477 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	252
Formacode(s)	23637
Code(s) ROME	M1302, I1103
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	04/01/2024

Certificateur(s)

CMA FRANCE · SIRET : 18750004600011

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CHAMBRE DE METIERS D'ALSACE	18670223900093	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le réparateur-gestionnaire en maintenance automobile assure les activités de production et de direction de l'entreprise artisanale :

- Créer et développer une entreprise artisanale en maintenance automobile
- Promouvoir l'entreprise au moyen d'actions commerciales et de communications dans le domaine de la en maintenance automobile
- Gérer financièrement et économiquement l'entreprise artisanale de en maintenance automobile
- Gérer les ressources humaines d'une entreprise artisanale de en maintenance automobile
- Former et accompagner le jeune en apprentissage dans la profession de en maintenance automobile
- Communiquer en anglais sur son métier, son activité
- Réaliser une prestation en maintenance automobile de haute qualité

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire de la certification est un réparateur-gestionnaire en maintenance automobile hautement qualifié à même de : pour le domaine professionnel

- Anticiper l'intervention et les éventails de suites à donner dès la prise de rendez-vous
- Organiser et distribuer le travail de l'atelier
- Contrôler le travail et le respect des procédures
- Proposer l'amélioration de la productivité et des conditions de travail

pour le domaine transversal

- Evoluer dans l'environnement politico-administratif et juridique au plan national et européen de l'entreprise artisanale.
- Promouvoir l'entreprise de réparation en maintenance automobile en élaborant une stratégie commerciale et en

identifiant les moyens d'actions commerciales et de communication adaptées.

- Analyser la santé financière d'une entreprise, mesurer sa rentabilité et proposer des solutions correctives et/ou de développement de l'activité.
- Gérer le personnel en respectant les principes de droit du travail.
- Former et accompagner l'apprenant en apprentissage.

Blocs de compétences

RNCP32477BC01 — Superviser et gérer la prestation de la réception du véhicule à sa restitution

LISTE DE COMPÉTENCES

- Etablir le diagnostic préalable à l'intervention à distance (par téléphone) ou en face à face préalable à l'intervention en anticipant les éventails de suites à donner
- Organiser et planifier l'intervention
- Réceptionner le véhicule en anticipant la portée juridique de l'acte
- Dialoguer techniquement avec l'expert, l'assurance
- Affecter les équipes pour la réalisation de l'intervention au sein de l'atelier
- Restituer le véhicule

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve pratique – Réception d'un véhicule sur la base d'un dysfonctionnement : Le candidat reçoit un client. A l'oral :

- recueille les informations et éléments nécessaires
- réalise l'état des lieux du véhicule
- propose des interventions
- propose des services/ventes additionnelles
- établit une estimation chiffrée

A l'écrit :

- établit le programme de l'atelier
- répartit les opérations entre les collaborateurs

Epreuve pratique – Restitution d'un véhicule:

- Sur la base de documents (facture, OR, estimation chiffrée,...) remis au candidat et d'un éventuel scénario, cette épreuve validera les compétences techniques, juridiques, commerciales et de conseil.

N.B : Présence du véhicule obligatoire (avec remise des clés)

RNCP32477BC02 — Superviser, accompagner et réguler l'intervention

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer l'accompagnement des collaborateurs lors de la réalisation des travaux et des contrôles

- Réaliser un reporting technique (constructeur, équipementier, plateforme assistance, distributeur de produits...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve pratique - Accompagnement d'une intervention vers un apprenti/un collaborateur : avec préparation écrite et présentation orale. Le candidat devra impérativement, à l'écrit, réaliser un schéma technique qui sera la base de son explication à l'apprenti ou au collaborateur

RNCP32477BC03 — Optimiser la rentabilité de l'entreprise automobile

LISTE DE COMPÉTENCES

Optimiser des coûts de production

- Savoir aménager les espaces de travail pour améliorer la production
- Analyser et organiser les interventions pour réduire les coûts

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Projet professionnel : Le candidat constitue un dossier lié à une problématique relevant de projet d'améliorations ou de développement de l'entreprise. Le dossier devra être en lien avec le projet professionnel, personnel du candidat ou avec l'entreprise d'accueil

RNCP32477BC04 — Créer, reprendre et développer un garage/une concession automobile (mono ou multi sites) en s'appuyant sur un réseau de partenaires et de professionnels institutionnels

LISTE DE COMPÉTENCES

Conduire un projet de création d'entreprise/d'activité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A l'écrit : A partir d'un texte économique, réglementaire ou social d'actualité, le candidat devra analyser sa portée sur l'activité de réparation automobile et argumenter au travers d'une production écrite son point de vue, en l'illustrant d'exemples issus de son expérience A l'oral : Le candidat porte une analyse sur sa production écrite et apporte tout élément complémentaire en lien avec le thème lui paraissant pertinent pour le secteur de la réparation automobile

RNCP32477BC05 — Promouvoir le garage/ la concession automobile en élaborant une stratégie commerciale et en identifiant les moyens d'actions commerciales et de communication adaptées

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir le positionnement commercial et l'offre produit/prestation automobile

- Déterminer la politique tarifaire applicable aux interventions de maintenance ou au financement des ventes VN/VO
- Définir et mettre en œuvre le plan d'actions commerciales du garage/de la concession automobile
- Encadrer les techniques de vente et d'après-vente du garage de la concession automobile

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A l'écrit : A partir d'une étude de cas, exposant la situation commerciale, la concurrence et le marché d'une entreprise, le candidat analysera la situation commerciale de l'entreprise et formulera une stratégie commerciale et de communication réaliste et en lien avec les obligations de son dirigeant A l'oral : Le candidat tire au sort un texte court en anglais d'ordre économique ou en lien avec le secteur de l'automobile. Il doit se présenter, présenter son projet professionnel et s'exprimer sur le texte En contrôle continu : Après une préparation écrite, le candidat développera à l'oral un argumentaire de commercialisation, de produits ou prestations, mécanique

RNCP32477BC06 — Analyser la santé financière du garage/de la concession automobile, mesurer sa rentabilité et proposer des solutions correctives et/ou de développement de l'activité

LISTE DE COMPÉTENCES

Construire le dossier financier à destination des partenaires extérieurs

- Définir la politique financière du garage automobile en partenariat avec l'expert-comptable

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A l'écrit : Sous la forme d'une étude de cas, le candidat réalisera une analyse de la situation financière d'une entreprise à partir de ses documents comptables et devra définir si le projet de reprise ou le projet du dirigeant est viable et sous quelles conditions

RNCP32477BC07 — Gérer les ressources humaines de l'entreprise automobile dans le respect des principes de droit du travail

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer et mener l'entretien de recrutement

- Développer les compétences des collaborateurs
- Analyser et améliorer l'organisation du travail dans l'atelier
- Animer les équipes de l'atelier

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A l'écrit : Sous la forme d'un cas décrivant l'organisation RH d'un atelier, le candidat analysera l'efficacité de la structure et préconisera des axes d'amélioration, qu'il déchiffrera et déclinera en solutions opérationnelles

RNCP32477BC08 — Former et accompagner l'apprenant (maître d'apprentissage)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier la motivation personnelle du tuteur et/ou maître d'apprentissage et les besoins de l'entreprise
- Préparer et mener l'entretien de recrutement
- Sélectionner un candidat et contractualiser
- Assumer sa mission de partenariat entre l'organisme de formation, l'apprenant et sa famille et son entreprise
- Elaborer et mettre en œuvre le plan de formation de l'apprenant dans l'entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A L'oral : Sous forme d'un tirage au sort, le candidat analyse par écrit une situation d'apprentissage, remet sa préparation écrite au jury puis le soutient oralement

RNCP32477BC09 — Communiquer en langue étrangère dans son métier

LISTE DE COMPÉTENCES

- Maîtriser les bases d'une conversation courante en langue anglaise
- Maîtriser le vocabulaire commercial de base afin d'amorcer une négociation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En contrôle continu Lors de la commission de choix de sujet, il sera choisi 7 textes courts (d'ordre économique ou en lien avec le secteur de l'automobile) qui devront être étudiés au cours de la formation. Parmi ces textes, le candidat devra rendre au moins cinq résumés de cinq textes différents. La note du contrôle continu portera sur la moyenne de ces cinq notes. Dans le cas où le candidat ne respecterait pas cette obligation de 5 résumés, un zéro lui sera attribué.

A l'oral : Le candidat tire au sort un texte parmi les sept étudiés en formation. Il doit se présenter, présenter son projet professionnel présenter son texte, le résumer, en lire un passage, répondre à tous types de questions posées par le jury et en traduire un court passage

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le réparateur-gestionnaire en maintenance automobile hautement qualifié exerce principalement en entreprise artisanale du secteur automobile à titre indépendant, multimarques ou mono marque, agent ou concessionnaire d'une marque automobile.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire de la certification est un chef d'entreprise artisanale, un porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise, un gestionnaire d'une entreprise ou un salarié en recherche de qualification et de reconnaissance de son savoir-faire dans le domaine de la maintenance automobile.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le métier de réparateur-gestionnaire en maintenance automobile hautement qualifié est un métier réglementé. Pour s'installer le chef d'entreprise doit être titulaire au minimum d'un niveau V dans le métier concerné (Décret 98-246 du 2 avril 1998 / article 16I de la loi du 5 juillet 1996). L'obtention du Brevet de maîtrise délivre également la qualité de maître artisan (Décret 98-246 du 2 avril 1998) à son titulaire. Ce titre est pour le consommateur une garantie d'une haute maîtrise professionnelle, mais aussi d'une aptitude à la gestion d'entreprise et à la formation des jeunes en apprentissage.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 067 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	23 309

Jugés difficiles à recruter	70 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client L6X00 — Dirigeants de petites et moyennes entreprises de moins de 50 salariés

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Tous les travaux font l'objet d'une double correction. Les présidents de jurys particuliers et les correcteurs des modules interprofessionnels remettent les procès-verbaux de correction, au jury général. Le jury général comprend des membres désignés par le président de la chambre de métiers :

- un membre désigné par l'organisation professionnelle représentative du métier considéré,
- un représentant de la DIRECCTE (si possible),
- un inspecteur d'académie ou un conseiller de l'enseignement technologique,
- des formateurs et ou responsables pédagogiques chargés de la préparation au Brevet de maîtrise, désignés par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou de l'organisation professionnelle, si elle organise seule la formation,
- les correcteurs peuvent y être associés autant que de besoin.

Le nombre de personnes composant le jury est au minimum de 6 mais il est surtout fonction du nombre de candidats. Les délibérations font l'objet d'un procès verbal signé par le président du jury général. Les résultats sont proclamés par le jury général. Le jury général est souverain. La note obtenue à chaque module est communiquée aux candidats. Les copies d'examen sont consultables sur demande écrite au président de la chambre de métiers dans un délai de un an à compter de la publication des résultats. Toute réclamation doit être adressée au président de la chambre de métiers, président du jury général.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury VAE présidé par le chef d'entreprise qui exerce une fonction d'arbitrage, doit comporter au moins 4 personnes dont 2 représentants qualifiés de la profession considérée (un chef d'entreprise et un salarié, choisis par le président de la chambre, sur les listes présentées par les organisations professionnelles).

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 260 €
Selon la branche	7 000 € – 9 000 €
Prise en charge	Branches concernées
8 260 €	Valeur par défaut · 210 branches
9 000 €	CPNE Branche Caoutchouc
8 779 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 000 €	CPNE Entreprises des activités du déchet et de la propreté urbaine

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 04/01/2024

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP14307

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.artisanat.fr/> <http://www.e-urma.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/32477/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	100 %
Période	10/2022 – 01/2023

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	2 800 €
Coût moyen par dossier	1 400 €
Durée moyenne	56 h
Période	08/2022 – 09/2022
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.